

Commissions Techniques Départementales 2008/2009

| | | |
|---------------------------------------|--|---|
| OBJECTIFS | La volonté du Comité Technique Élargi est : 1) D'impliquer un maximum d'animateurs d'A.S. dans la vie de l'U.N.S.S. 2) D'adapter le plus possible l'activité de l'U.N.S.S. départementale aux besoins des A.S. 3) D'offrir un espace d'échange sur le programme national. | Référent(s) Activité : FRANCOIS Jérôme |
| LES PRESENTS | OSOUF Marion MOULIN Jérôme FRANCOIS Jérôme | Référent(s) Jeunes Officiels : MOULIN Jérôme |
| Candidats C.M.R. 2009 : autres | | |
| Les ajustements nationaux : | | |
| CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES | | |

| | |
|---------------------------------------|---|
| BILAN 2008/2009 | <p>Le responsable de salle ne doit pas être impliqué dans le tournoi (à partir des finales départementales). Obligation dès les phases départementales de fournir un jeu de maillots numérotés. Respecter les horaires et la durée des matchs. Rappeler sur les convocations la durée des matchs (se référer au mémo ne suffit pas !) Indiquer un n° de téléphone du responsable de site sur les convocations (afin de prévenir en cas de désistement).</p> |
| PÔLE FORMATION 2008 / 2009 | <p>Candidatures (niveau requis, ...), dates, lieux, besoins (humains, matériels, installations), liaisons district et acad., autres remarques</p> <p>Stage départemental à prévoir plus tôt afin de permettre une validation sur les finales de district et interdistricts. Ne pourront suivre la formation départementale que les jeunes certifiés districts ou ayant un niveau de pratique correct (connaissance des règles de premier ordre). Ne pourront suivre la formation académique que les jeunes certifiés départementales. Respecter les bilans des différents stages et mettre en pratique les perspectives.</p> |
| PÔLE PROMOTION 2008 / 2009 | <p>Formule(s), condition(s) de participation, dates, lieux, besoins (humains, matériels, installations), autres remarques</p> <p>Journée 3c3 au parc expo en début d'année. Animation Basket à la plage.</p> |

PÔLE COMPETITION
2008 / 2009

Précisions réglementaires, adaptations réglementaires, précisions sur la convocation UNSS, règlement pour les JO, contrôle des licences, autres remarques,...

- Pas de matchs nuls (rappel sur les convocations)
- Obligation pour les jeunes officiels et les accompagnateurs d'assister et de remplir leur fonction jusqu'au terme de la compétition
- Respecter les horaires des tournois (réfléchir aux sanctions à prendre). Prévenir si soucis pour que l'organisation du tournoi n'en pâtisse pas.
- Réfléchir au temps de jeu. Favoriser les mi-temps plutôt que les $\frac{1}{4}$ temps.
- Présentation des licences et des cartes de J.O à partir des interdistricts.
- Application des règles FFBB.
- Chasubles ou maillots numérotés.
- Dans la mesure du possible, nommer un responsable sportif et un responsable « Jeunes Officiels » indépendants des équipes participants à partir des phases finales départementales.

 CALENDRIER*
2008 / 2009

| COMPETITIONS RENCONTRES | DATES | LIEUX | RESP. MATERIEL | RESP. SPORTIF | RESP. J.O. |
|---|-------|-------|----------------|---------------|------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| REMARQUES SUR LE PROJET DE CALENDRIER UNSS (joint au dossier) : | | | | | |

* REPRENDRE LE PROJET DE CALENDRIER. SPECIFIER LES ATTENTES POUR LES DIFFERENTES COMPETITIONS. FAIRE DES AJOUTS POUR DES RENCONTRES NON PREVUES SUR LE PROJET.

| | | |
|-------------------------|--|--|
| COMMISSION | <p>La commission a besoin de se réunir à nouveau : oui <input type="checkbox"/> non x</p> <p>Si oui, à quelle(s) date(s) ou période ?</p> <p>Sur quel temps ?</p> | <p>Faire la liste des personnes concernées :</p> |
| EXPRESSION LIBRE | <p>Sur ce qui concerne la vie du sport scolaire dans le département et en général.</p> <p>Convoquer et impliquer un max d'intervenants / animateurs du Basket dans leurs A.S afin de recueillir un max d'informations (vécu) et de renouveler l'équipe responsable de l'activité.</p> | |
| RAPPORTEUR | <p>Afin d'assurer la mise en ligne du rapport de commission pour l'ensemble des collègues du département, le rapporteur recevra ce document word et le renseignera. Le rapporteur pourra également être l'interface avec les remarques des collègues n'ayant pu être présents lors de cette commission. <u>Les décisions prises lors de cette commission sont applicables pour 2008/2009.</u></p> <p>Nom et mail du rapporteur : Moulin J et François J (mails académiques)</p> <p>Merci à eux.</p> | |